

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix
ROUBAIX
 HAMEAU DES TROIS-PONTS.
SEPT MAISONS
 ET
 44 ares 30 centiares environ
 DE
FONDS ET JARDIN POTAGER
 à vendre
 Pour en jouir de suite.

L'an 1858, le Mardi 10 Août, trois heures de relevée, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, des biens dont suit la désignation :

Roubaix, hameau des Trois-Ponts.
 7 Maisons d'ouvriers et 44 ares 30 centiares de fonds et jardin potager, tenant de levant à madame veuve Dupont-Grimonprez, de midi au chemin des Trois-Ponts à Leers, de couchant et de nord à M. Leclercq.
 Cet immeuble sera divisé en deux lots de la manière suivante :

Premier Lot.
 Cinq Maisons, dont deux nouvellement construites, et 20 ares 50 cent. environ de fonds et jardin, tenant de levant au lot ci-après, de midi au chemin, de couchant et de nord au sieur Leclercq.

Deuxième Lot.
 Deux grandes Maisons d'ouvriers, récemment réparées, et 23 ares 80 cent. environ de fonds et jardin, tenant de levant à M^{me} veuve Dupont, de midi au chemin, de couchant au lot précédent et de nord audit sieur Leclercq.
 Sur cette propriété il existe un très-bon puits. S'adresser pour renseignements à M^e Lanvin, dépositaire des titres et d'un plan de la propriété. (1094)

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix.
Ville de Tourcoing
 RUES DE MENIN ET DES POUTRAINS
DOUZE
MAISONS A ÉTAGE
 & 30 ares 72 centiares de
FONDS, TERRAIN ET JARDIN
A VENDRE
 Pour en jouir à partir du 1er octobre 1858.

L'an 1858, le Jeudi 19 Août, trois heures de relevée, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, des biens dont suit la désignation.

Rue de Menin :
 Art. 1er. Deux maisons à étage marquées des n^{os} 70 et 72, avec bâtiment et 8 ares 74 cent. de fonds et jardin, présentant un front à la rue de 10 m. 20 c. et une largeur dans le fond de 13 m. 70 c., tenant d'un côté à l'article suivant, d'autre à MM Delobel frères, dans le fond à MM. Delobel et Desurmout et par devant à ladite rue.

Même rue :
 Art. 2. Un terrain à usage de jardin verger et jardin potager planté d'arbres fruitiers, de la contenance de 13 ares 75 cent., présentant un front à ladite rue de 21 m. 40 c. et une largeur dans le fond de 16 m. 60 c., tenant d'un côté à l'article précédent, d'autre côté aux articles 3 et 4 ; et à M. Martial Selosse, Mlle Braguette, M. Bernard, M. Guillaume Francart, Mme Delannoy-Dereux, M. Delcambre, M. André Dubos, M. De-reux, M. J.-B. Crochon et Mme veuve Liagre, et dans le fond à MM. Delobel et Desurmout.

A l'angle des rues des Poutrains et de Menin :
 Art. 3. Deux maisons à étage, dont une à usage de cabaret enseignée LE COIX, le tout avec 1 are 71 c. de fonds et cour, présentant un front à la rue des Poutrains de 11 m. 60 c., et un front à la rue de Menin de 22 m. 40 c., tenant d'un côté à l'article suivant, dans le fond à l'article 2, et par devant auxdites rues.

La maison à usage de cabaret est occupée sans bail, par le sieur Antoine Destombes, au loyer annuel de 300 fr. payable par trimestre, et l'autre, également sans bail, par le sieur Leflan, au loyer de 14 fr. par mois.

Rue des Poutrains :
 Art. 4. Deux maisons à étage, avec bâtiment et un are 43 cent. de fonds et cour, présentant un front à ladite rue de 8 m. 80 c., tenant d'un côté à l'article précédent, d'autre côté à M. Martial Selosse et à l'art. 2, dans le fond audit art. 2 et par devant à ladite rue.

Ces deux maisons sont occupées sans bail par MM. Lepers et Canne, au loyer mensuel de 14 fr. pour chacune.

Rue de Menin :
 Art. 5 et dernier. Six maisons portant les n^{os} 40, 42, 44, 46, 48 et 50, avec bâtiment à mar-teau et 5 ares 9 cent. de fonds et cour. La maison n^o 40, à double étage, est parfaitement distribuée ; il existe dans la cour une cuisine, bâtiments à usage de magasins, peignerie, laverie, écurie, puits, grandes citernes.

Ces six maisons présentent un front à la rue de Menin de 39 m. 30 cent., tenant d'un côté à M. Henri Destombes, d'autre côté à M. Lerous-Leplat et dans le fond à la veuve et aux enfants Destombes-Facon.
 La maison n^o 40, occupée par les vendeurs, est susceptible d'un loyer annuel de 600 fr., et les autres sont occupées sans bail par Dupont, Poupart, Suin, Desmazières-Lasage et Boucher, au loyer de 51 fr. par mois.
 Ces propriétés pourront être visitées tous les Lundis et Jeudis, dans l'après-midi.
 S'adresser pour renseignements à M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, chargé de cette vente et des conditions. (1101)

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix
ROUBAIX
 CHEMIN - VERT
CINQ MAISONS
 et 11 ares 8 centiares de
FONDS ET JARDIN
 à vendre
 Pour en jouir de suite.

L'an 1858, le Mardi 17 Août, trois heures de relevée, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du bien dont suit la désignation.

Roubaix, lieu dit le Chemin-Vert :
 Quatre maisons dont une à usage de deux demeures, avec cour et jardin d'une superficie de 11 ares 8 cent. de terrain, le long de l'ancien pavé conduisant de l'Épeule à la route départementale n^o 14, présentant un front de 30 mètres audit pavé, tenant d'un côté aux héritiers de M. Florimond Cliquet, d'autre côté à M. Delobel-Briet, et dans le fond au sieur Pierre Lampe.
 Cette propriété sera vendue en totalité ou en 3 lots comme suit :

Premier Lot.
 Deux maisons dont une à usage de deux demeures, autrefois à usage de cabaret, sur et avec 4 ares 53 cent. de fonds bâti et jardin, tenant d'un côté à M. Delobel, et d'autre côté au deuxième lot.

La maison à usage de deux demeures présente un front au pavé de 10 mèt. et l'autre se trouve dans le jardin.

Deuxième Lot.
 Une grande maison d'ouvrier, sur et avec 3 ares 2 cent. de terrain, en fonds bâti et jardin, présentant un front au pavé de 10 mèt., tenant d'un côté au premier lot, et d'autre côté au 3e lot.

Troisième Lot.
 Une autre grande maison d'ouvrier, sur et avec 3 ares 53 cent. de fonds et jardin, présentant un front audit pavé de 10 m., tenant d'un côté aux héritiers de M. Florimond Cliquet, et d'autre côté au 2e lot qui précède.
 S'adresser pour renseignements à M^e Lanvin, chargé de cette vente et des conditions. (1102)

Etude de M^e DEFONTAINE, Notaire à Lille.
 Le Lundi 16 Août 1858, 3 heures de relevée, M^e DEFONTAINE procédera en son Étude, sise rue de l'Hôpital Militaire, 55, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, de l'immeuble dont la désignation suit :

Ville de Wazemmes,
Rue de Lille, 189.
UNE JOLIE MAISON
 avec grille, avant-cour & jardin,
 Actuellement occupée par M. Bonnet, ex-percepteur, qui en est le propriétaire.

Cette propriété sera libre d'occupation le 1^{er} Octobre prochain.
 Pour les conditions, s'adresser à M^e Defontaine, Notaire, dépositaire des titres de propriété. (1,099)

ROUBAIX
 à la Fosse-Cuvette, rue de la Chapelle-Carette
 chez le s^r Vanhoutte, marchand et cabaretier.
VENTE
 PAR SUITE DE FAILLITE
 D'UN

MOBILIER
 de maison et de cabaret,
PENDULES, Bois de construction,
USTENSILES DE BOUTIQUE
ÉPICERIES, ÉTOFFES
 Le Jeudi 5 Août 1858, à neuf heures et demie et à deux heures.
 Nota. On commencera la vente par les étoffes ; le mobilier de cabaret sera vendu après midi.
 M. Loridan, Commissaire-priseur, procédera à cette vente. (1008)

Belle occasion.
A VENDRE à 50 p. % au-dessous de sa valeur : un superbe BALCON en fonte et fer laminé, forme élégante, ayant 7 mètres de longueur, plus deux bouts de 80 centimètres.
A VENDRE un TILBURY pouvant encore servir.
 S'adresser chez M. D'HALLUIN-JACOBS, rue de l'Hospice, 24, à Roubaix. (1076)

Comptable.
 Un comptable connaissant la partie double, et ayant été employé pendant huit ans dans une des premières maisons de la ville, désire se placer.
 Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales XX. (1076)

On demande
 des OUVRIERS chez Ed. DELADERIÈRE, MAITRE MENUISIER et CHARPENTIER, rue de l'Embranchement, 12, à Roubaix (1083)

MAISON On désire louer, aux environs de la Place, une maison propre à un commerce de détail.
 Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales C. D.

Demande d'emploi.
 Un homme parfaitement au courant de la décomposition et de la composition des tissus, de la besogne de l'ouvrier et de la tenue des livres, désire se placer.
 Réponse au bureau du journal, sous les initiales A. B. (1103)

On désire louer
 le plus tôt possible, une jolie CHAMBRE garnie, pour garçon. — Réponse au bureau du journal, sous les initiales A. V. (1104)

On demande
 un jeune homme capable, connaissant le montage des métiers, sachant tisser, ourdir et décomposer.
 Réponse cachetée au bureau du journal, sous les initiales B. B. (1110)

Plus de CHEVAUX COURONNÉS
 Guérison prompte et radicale sans aucune trace des chutes, écorchures, plaies de toute nature et réapparition exacte du poil, par le RÉPARATEUR J. B. A. T.
 Flacons : 2 fr. 50 cent., et 1 fr. 50 c., dans les pharmacies ou au Dépôt général pharmacie TRICARD, aux Ternes-lès-Paris. (2889-1058)

LETTRES A M^{ME} Z. L.
SUR LA BOTANIQUE
 PAR
CH. DE FRANCIOSI.
 Un volume in-8° - Prix 3 f. 50.
 AU BUREAU DE CE JOURNAL.

A SAINT-AUGUSTIN
3, RUE NEUVE, A LILLE

Magasin de nouveautés connu pour vendre le MEILLEUR MARCHÉ de tout Lille, RENOMMÉ pour sa spécialité de CONFECTIONS pour DAMES, ainsi que par sa manière franche et loyale de traiter les affaires.
 La MAISON DE SAINT-AUGUSTIN voit son succès grandir chaque jour. Les IMMENSES ASSORTIMENTS qu'elle a faits pour la saison d'été se trouvent déjà entièrement épuisés. Pour les remplacer, de nouveaux achats d'une importance considérable viennent d'être faits à des prix tellement BON MARCHÉ que tout le monde en sera surpris.

CONFECTIONS POUR DAMES
Fantaisies pour robes. — Châles nouveauté.
— Jaconas imprimés. — Indiennes percales. — (996)

POMMADE DES CHATELAINES
 ou l'Hygiène du Moyen-Age,
 De CHALMIN, Chimiste.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Prix du Pot : 3 FRANCS.
 Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 & 40. — Dépôts : à Roubaix, chez M. FAQUES, Coiffeur & Parfumeur, contour de l'église Saint-Martin, N.° 6 ; chez les Merciers et principaux Coiffeurs et Parfumeurs de la ville et du département. (170)
 Le propriétaire-gérant, J. Reboux. Imp. J. Reboux, Roubaix.

P. Passavant & C^e
AUVERS
 Représentants des meilleurs constructeurs d'Angleterre.

Métiers mécaniques pour filer et tisser.
PEIGNEUSES MÉCANIQUES brevetées.
PRÉPARATIONS POUR LE TISSAGE MÉCANIQUE.
 S'adresser pour renseignements à M. ALFRED WUGK, rue Neuve, à Roubaix. (1098)

DENTIERS NOUVEAUX
SYSTÈME PERFECTIONNÉ.

Mme KAYSER, Dentiste, rue de Wazemmes, n^o 9, à Moulins-Lille, a l'honneur d'informer le public qu'elle remplace les dents sans employer les crochets ni les ligatures.
 Les dentiers perfectionnés sont d'une supériorité incontestable ; un succès complet constate le mérite de cette utile invention et les avantages réels obtenus sur tous les systèmes des plus célèbres dentistes de Paris.
 Dans le but de satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont faites, Mme KAYSER vient de s'adjoindre son mari, artiste mécanicien qui s'occupe de tous les ouvrages relatifs à l'ajustement et à la pose des ressorts nécessaires aux personnes dont la disposition des gencives ne permet pas d'adapter d'autre système.

MASTICAGE DES DENTS
 depuis 50 c. jusqu'à 2 fr. 50 c.

DENTS SANS CROCHETS NI LIGATURES
 depuis 3 francs.
Rue de Wazemmes, 9
A MOULINS-LILLE.

Mme KAYSER descend à Roubaix, tous les Jeudis, chez M. DECRESME-PLOYETTE, rue Nain, 4 (de trois à six heures). (1071)

CHEMIN DE FER
DU NORD
Service d'Été
15 Juillet.
INDICATEUR
DES TRAINS

Correspondance
 Avec la Belgique, l'Allemagne & l'Angleterre
 Se vend chez J. REBOUX
 IMPRIMEUR
 20, Rue Neuve, Roubaix.
 Prix : 15 centimes.

Le journal pa
 ABONNEMEN

Le Monite
 Loi qui au
 à contracter
 dinairement
 Décrets :
 du conseil
 nomination
 cordant des
 glais y déno
 Arrêté du
 les statuts
 désignés ;
 Successio

CHRONIQUE
 Cour d'A

Pré
 Te
 L'accusé
 déclaré cou
 et condam
 Défenseur

Il y a un
 ouvriers, e
 d'un champ
 quelques p
 inanimé d
 percées de
 dans une n
 froid et ra
 La police
 d'avre, et
 d'oreille br

FEUILLE

FRÉI

XXII

Le roi a
 salle. Il co
 à chacun u
 piquant. A
 s'arrêta, et
 ce groupe,
 perdue une
 adresser a
 reux.

L'œil du
 rein, et so
 — Messi
 longtemps
 à la cour d
 vous trou
 vous cher
 n'y a ici qu
 tes choses,
 verain, qu'
 doute pas e